



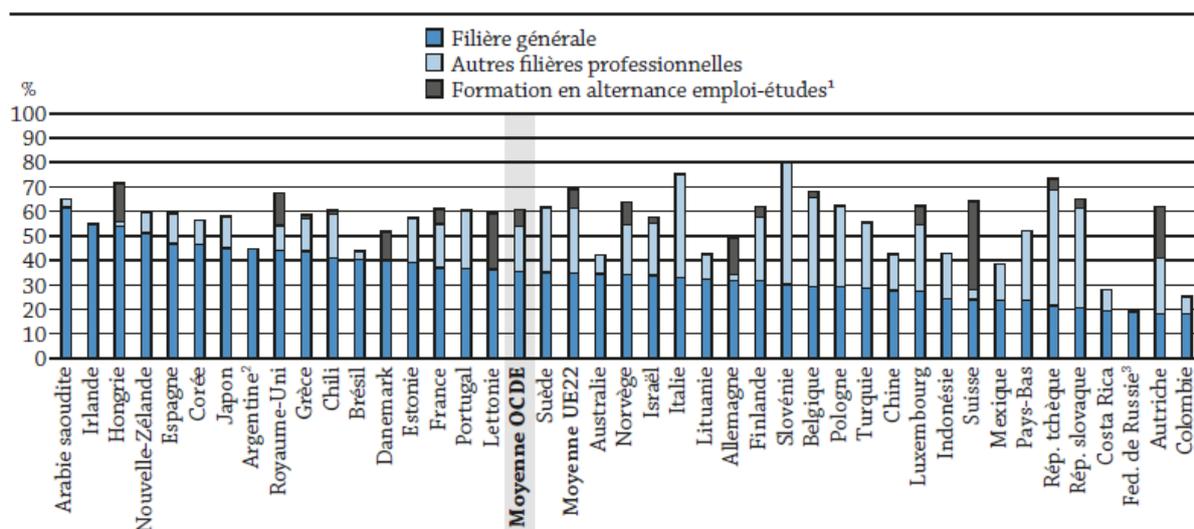
EDUCATION AT A GLANCE 2016

Source d'informations précises et pertinentes, *Regards sur l'éducation : Les indicateurs de l'OCDE* fait figure de publication de référence sur l'état de l'éducation dans le monde. Elle fournit des données sur la structure, le financement et les performances des systèmes d'éducation dans les 35 pays membres de l'OCDE, ainsi que dans un certain nombre de pays partenaires.

France

- En France, les jeunes ont légèrement moins accès à l'apprentissage que dans la moyenne des pays de l'OCDE, et les filières professionnelles ne sont, sous leur forme actuelle, pas assez porteuses sur le marché du travail.
- Les différences de taux d'emploi entre hommes et femmes sont relativement faibles, mais les écarts salariaux restent élevés, bien que dans la moyenne des pays de l'OCDE.
- En France, tous les enfants sont scolarisés à la maternelle dès l'âge de 3 ans. La part publique du financement des écoles maternelles est d'ailleurs plus élevée qu'en moyenne dans les pays de l'OCDE, mais le taux d'encadrement est en revanche plus faible.
- Les salaires des enseignants du primaire restent peu attractifs comparés à ceux d'autres actifs diplômés de l'enseignement supérieur.
- Le pourcentage de diplômés de l'enseignement supérieur est dans la moyenne des pays de l'OCDE, avec une particularité toutefois : le nombre de titulaires d'un diplôme de cycle court est beaucoup plus élevé. La France continue à attirer les étudiants étrangers, surtout au niveau du doctorat.
- En 2013, la part du PIB consacrée aux dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement était légèrement supérieure à la moyenne des pays de l'OCDE. Néanmoins, entre 2008 et 2013, les dépenses publiques d'éducation ont augmenté à un rythme moins soutenu que les dépenses publiques totales.

Graphique 1. Taux de scolarisation des 15-19 ans dans le deuxième cycle du secondaire, selon la filière d'enseignement (2014)



1. Estimation basée sur le taux de scolarisation en filière professionnelle et le pourcentage d'élèves suivant une formation en alternance emploi-études parmi les effectifs totaux scolarisés en filière professionnelle, tous âges confondus. Le taux de scolarisation des 15-19 ans dans les formations en alternance est susceptible d'être surestimé car ce type de formation cible souvent des élèves plus âgés.

2. Année de référence : 2013.

3. Les effectifs scolarisés en filière professionnelle du deuxième cycle du secondaire (niveau 3 de la CITE-filière professionnelle) sont partiellement inclus dans les indicateurs de l'enseignement post-secondaire non tertiaire et de l'enseignement tertiaire.

Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage d'élèves scolarisés en filière générale.

Source : OCDE. Tableau C1.3a. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/fr/education/Regards-sur-l-education-19991495.htm).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933398250>

L'enseignement professionnel peut faciliter un accès plus direct au marché du travail

- Le taux de jeunes scolarisés en filières professionnelles (équivalent du baccalauréat professionnel et du CAP/BEP) est inférieur à la moyenne des pays européens chez les 15-19 ans (24 % en France, contre 28 % pour l'Union européenne 22 [UE22]). Parmi les 15-19 ans, 6 % suivent des formations professionnelles combinant études et emploi, contre 7 % pour l'UE22 et 15 % pour l'Allemagne.
- Les jeunes français obtiennent leur diplôme de filière professionnelle au cours de leur vingtième année, soit en moyenne deux ans avant les jeunes européens (l'âge moyen dans les pays européens variant de 18 ans en Suède à 28 ans au Danemark et 31 ans en Irlande). En France, ils sont d'ailleurs moins de 3 % chez les 20-24 ans à suivre ce type de formation. Comparé à la moyenne des pays européens (5.4 %), cette tendance reflète le faible accès des adultes en « reconversion » aux diplômes d'enseignement professionnel (y compris, par exemple, les candidats présentés par les GRETA et les candidats libres).
- Comme beaucoup de pays européens et de pays l'OCDE, la France dépense davantage pour les jeunes en filière professionnelle que pour ceux en filière générale. Cependant, les dépenses par élève en second cycle professionnel sont largement supérieures à celles de la moyenne des pays européens (14 500 USD par élève en France, contre 10 500 USD pour la moyenne UE22).
- Malgré cet investissement plus important, les débouchés s'offrant aux jeunes ayant suivi une filière professionnelle sont légèrement plus limités que pour l'ensemble des pays européens : le taux d'emploi des 25-34 ans ayant suivi ce type de filière est ainsi de 75 %¹ en France, contre 79 % pour l'UE22. En Allemagne et en Suisse, ces taux s'établissent respectivement à 86 % et 89 %.

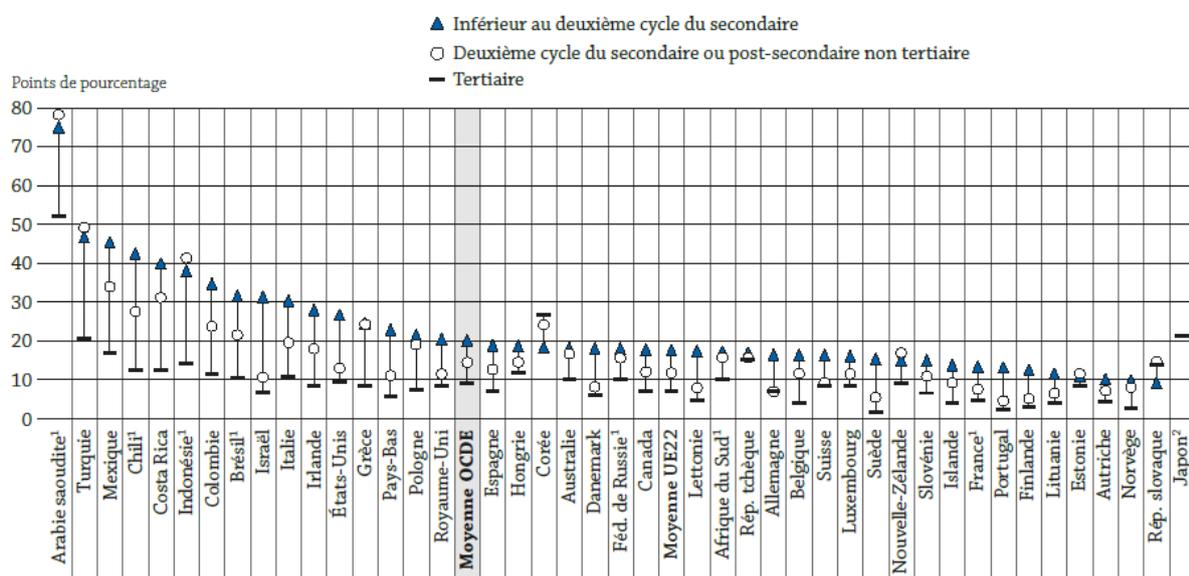
Les inégalités entre les sexes persistent dans l'éducation et les salaires

- Les différences de taux d'emploi entre hommes et femmes sont relativement faibles par rapport aux autres pays de l'OCDE ou de l'UE22. En 2014, 82 % des femmes diplômées de l'enseignement supérieur occupaient un emploi, contre 86 % pour les hommes. L'écart est de 7 points de pourcentage pour l'ensemble des pays européens, et de 8 points de pourcentage pour les pays de l'OCDE. Ce faible écart en France se retrouve aux autres niveaux d'études.
- En revanche, l'écart salarial est très marqué, notamment chez les diplômés de l'enseignement supérieur. Les femmes diplômées de l'enseignement supérieur gagnent ainsi 73 % de ce que perçoivent les hommes à niveau égal de formation, en France et en moyenne dans les pays de l'OCDE (revenus du travail annuels moyens des femmes travaillant à temps plein toute l'année). Celles ayant seulement un baccalauréat ou équivalent gagnent 83 % du salaire de leurs pairs masculins (soit un pourcentage nettement supérieur à celui de la moyenne des pays de l'OCDE, qui s'établit à 78 %). Ces écarts salariaux sont aussi dus aux choix de filières que font les jeunes femmes et les jeunes hommes, et aux opportunités de carrière qui s'ensuivent.
- Comme dans l'ensemble des pays de l'OCDE, le choix des filières en France reflète les différences hommes-femmes, notamment au niveau du secondaire. Parmi les étudiants ayant un diplôme secondaire de formation professionnelle dans le secteur de la santé, 91 % sont des femmes (83 % pour la moyenne des pays de l'OCDE). Par contre, elles ne sont que 10 % dans le secteur de l'ingénierie (12 % pour la moyenne des pays de l'OCDE). Cet écart est toutefois moins marqué au niveau des études supérieures : en 2014, 2.9 femmes étaient diplômées dans le secteur de la santé pour un homme (3.7 femmes pour la moyenne des pays de l'OCDE). Et 2.9 hommes étaient diplômés dans les secteurs de l'ingénierie, des industries de transformation et de la production pour une femme, chiffre correspondant à la moyenne des pays de l'OCDE.
- En France, l'écart entre femmes et hommes diplômés dans le secteur de l'éducation (3.1 femmes pour un homme) est moins important que dans l'ensemble des pays de l'OCDE (4.2 femmes pour un homme). Cet écart est particulièrement marqué dans le corps enseignant, constitué de femmes à hauteur de 66 % (69 % pour l'ensemble des pays de l'OCDE). La France se distingue par une meilleure représentation des hommes dans le corps enseignant en maternelle (17 % en France, contre 3 % en moyenne dans les pays de l'OCDE). Dans

¹ Il est à noter que l'enseignement professionnel en France inclut les CAP/BEP pour lesquels le taux d'emploi est plus faible que pour les baccalauréats professionnels (www.cerefr.fr/index.php/content/download/14861/119627/file/1_Situation%20professionnelle%20en%202013.xlsx).

l'enseignement supérieur, les hommes représentent 60 % du corps enseignant, soit un chiffre légèrement supérieur à la moyenne des pays de l'OCDE (57 %). Pour ce qui est des chefs d'établissement, seuls 42 % sont des femmes, contre 45 % pour l'ensemble des pays de l'OCDE.

Graphique 2. Différence de taux d'emploi entre les sexes, selon le niveau de formation (2015)
25-64 ans, différence en points de pourcentage (taux d'emploi des hommes – taux d'emploi des femmes)



1. L'année de référence n'est pas 2015. Consulter le tableau source pour plus de détails.

2. Les données relatives à l'enseignement tertiaire incluent les programmes du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement post-secondaire non tertiaire (moins de 5 % de la population adulte se classent dans cette catégorie).

Les pays sont classés par ordre décroissant de la différence de taux d'emploi entre les hommes et les femmes parmi les adultes dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle du secondaire.

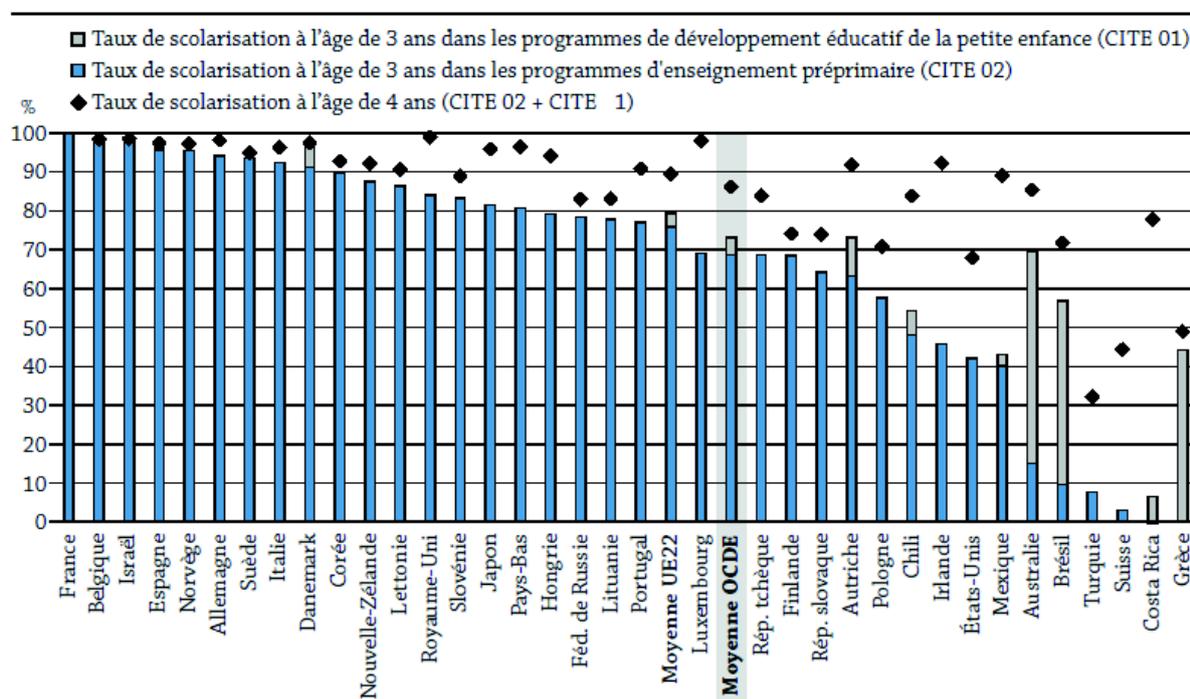
Source : OCDE (2016), « Niveau de formation et situation au regard de l'emploi », *Regards sur l'éducation* (base de données), http://stats.oecd.org/Index.aspx?datasetcode=EAG_NEAC. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933397067>

L'offre de services de qualité pour l'accueil et l'éducation des jeunes enfants peut faire la différence sur le long terme

- La France est l'un des quelques pays (avec la Belgique, l'Espagne, Israël et la Norvège) où la scolarisation à l'âge de 3 ans est généralisée (au moins 95 % des enfants de 3 ans sont inscrits dans des programmes préprimaires dans ces pays). Il convient de noter que, contrairement à certains pays, la France ne propose de programmes d'éducation qu'au sein des écoles maternelles.
- En France, le ratio élèves/enseignant reste néanmoins assez élevé, avec 15 élèves par enseignant et auxiliaire d'éducation. Ce taux d'encadrement est plus faible que la moyenne des pays de l'OCDE (12) ou des pays européens (11).
- Les dépenses publiques au titre de l'accueil et de l'éducation des jeunes enfants représentent une part significative du PIB en France : 0,7 % du PIB en 2013, soit une proportion plus élevée que la moyenne des pays de l'OCDE pour l'enseignement préprimaire (0,6 %). Cependant, la scolarisation précoce étant quasi universelle en France, les dépenses annuelles par élève y sont finalement moindres. Ainsi, tous établissements confondus (publics et privés), elles s'établissent à 8 000 USD par élève en moyenne dans les pays de l'OCDE, contre seulement 7 500 USD en France.
- En France, la part du financement privé de l'enseignement préprimaire compte parmi les plus faibles de la zone OCDE (7 % en France, contre 17 % en moyenne dans les pays de l'OCDE).

Graphique 3. Taux de scolarisation à l'âge de 3 ans et de 4 ans dans des structures d'éducation de la petite enfance et l'enseignement primaire (2014)



Les pays sont classés par ordre décroissant du taux de scolarisation des enfants de 3 ans dans les programmes d'enseignement préprimaire.

Source : OCDE. Tableau C2.1. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933398347>

Les salaires, l'environnement scolaire et la charge de travail sont autant de facteurs influant sur la décision des enseignants d'entrer et de rester dans la profession

- En France, le corps enseignant est plutôt jeune : 26 % des enseignants ont plus de 50 ans dans l'enseignement primaire, contre 30 % pour la moyenne des pays de l'OCDE et 32 % pour la moyenne des pays européens. Au lycée, ils sont 37 % à être âgés de plus de 50 ans, chiffre certes plus élevé, mais toujours en deçà des autres pays : 38 % pour l'OCDE et 40 % pour l'UE22. Les chefs d'établissement sont quant à eux un peu plus âgés en France que dans les autres pays de l'OCDE : 66 % ont au moins 50 ans, contre 65 % pour la zone OCDE, mais autour de 50 % en Angleterre (Royaume-Uni), en Espagne et en Suède.
- Le salaire moyen des enseignants en France (après inclusion des primes et autres allocations qui leur sont versées) est inférieur de 12 % à la moyenne des pays de l'OCDE pour l'enseignement primaire. Le salaire effectif moyen est inférieur de 2 % à la moyenne de l'OCDE pour les enseignants du premier cycle du secondaire, quasiment au même niveau que la moyenne de l'OCDE pour ceux en poste au niveau préprimaire, et légèrement supérieur à la moyenne de l'OCDE dans le deuxième cycle du secondaire².
- Le ratio du salaire effectif des enseignants âgés de 25 à 64 ans en poste dans le premier cycle du secondaire avec celui des autres actifs diplômés de l'enseignement tertiaire est de 0.90, légèrement au-dessus de la moyenne OCDE (0.85). Des écarts importants existent selon l'âge des enseignants : alors que le ratio est de 0.78 pour les 45-54 ans (0.79 pour la moyenne OCDE), il est de 1.00 pour les 25-34 ans (0.92 pour la moyenne OCDE)³.

² Il est à noter que le nouveau plan « parcours professionnels, carrières et rémunérations » (PPCR) dans la fonction publique, validé à l'automne 2015, entraîne pour le seul ministère de l'Éducation un budget prévu d'un milliard d'euros de hausses de salaires d'ici à 2020, dont la moitié en 2017. Ses effets seront visibles dans les prochaines éditions de *Regards sur l'éducation* (<http://www.education.gouv.fr/cid102560/mieux-remunerees-mieux-accompagnees-les-nouvelles-carrieres-enseignantes.html>).

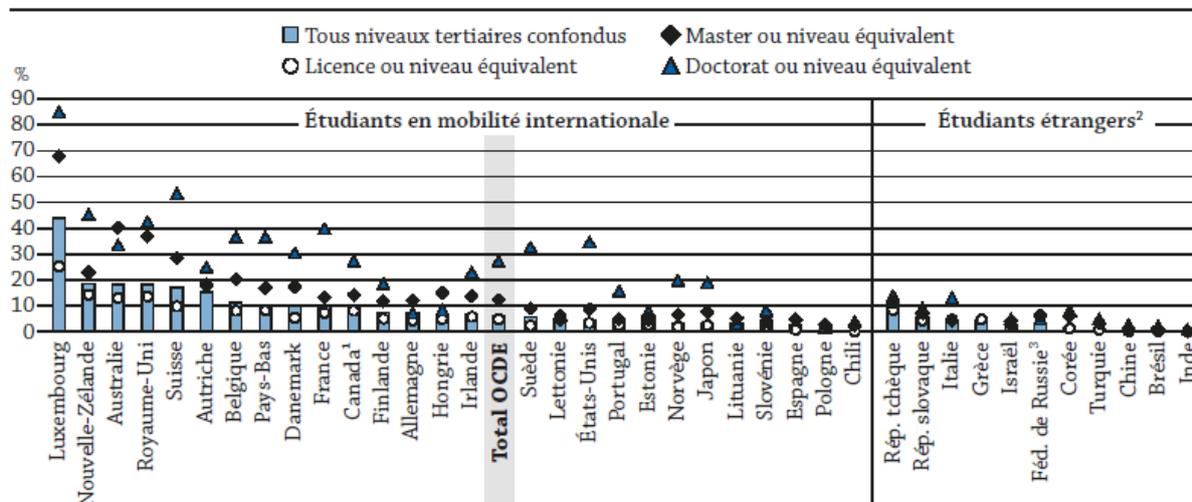
³ Pour la France, le ratio pourrait être néanmoins inférieur si l'on comparait le salaire des jeunes enseignants (très majoritairement titulaires d'un master en France) à celui des autres jeunes actifs qui, avec un master, ont un salaire sensiblement plus élevé que celui des diplômés de licence.

- En France, le nombre moyen de jours d'école par an dans l'enseignement primaire en 2016 est de 162 jours, soit le plus bas de tous les pays de l'OCDE, et ceci même après l'instauration des nouveaux rythmes scolaires dans tous les établissements primaires en 2015. À titre de comparaison, la moyenne des pays de l'OCDE s'établit à 185 jours et celle des pays européens, à 182 jours.
- Parmi les chefs d'établissement du premier cycle du secondaire, seuls 8 % déclarent assister au déroulement des cours, contre 40 % en moyenne pour les pays de l'OCDE. C'est le taux le plus faible après le Portugal et l'Estonie.

L'enseignement tertiaire a une incidence importante sur l'accès au marché du travail

- En 2015, la France comptait 15 % de diplômés d'un cycle court de l'enseignement tertiaire, 9 % d'une licence, 9 % d'un master et moins de 1 % d'un doctorat (0.7 %). Le reste des 25-64 ans avait soit le niveau baccalauréat (44 %), soit un niveau de formation inférieur (23 %). Avec 34 % de sa population diplômée de l'enseignement supérieur, la France se situe au même niveau que la moyenne des pays de l'OCDE ou des pays européens. La proportion de diplômés de ce niveau d'enseignement dans la classe d'âge des 25-34 ans se situe par contre au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE et des pays européens (45 %, contre respectivement 42 % et 40 %). La France se distingue par sa part importante de titulaires d'un diplôme de cycle court (15 %, contre 8 % pour la zone OCDE) et celle plus faible des titulaires d'une licence (9 %, contre 16 % pour la zone OCDE).
- Avec près de 10 % d'étudiants en mobilité internationale (étudiants en France ayant pour résidence permanente ou habituelle un autre pays que la France, ou ayant été scolarisés dans un autre pays auparavant), la France se situe en dixième position dans l'accueil des effectifs mondiaux d'étudiants de l'enseignement supérieur scolarisés à l'étranger, et sensiblement au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE (voir le graphique 4). Ce sont surtout les doctorants qui sont attirés par les universités françaises. En effet, parmi tous les doctorants étudiant en France, 40 % sont en mobilité internationale (27 % pour l'ensemble des pays de l'OCDE).
- Parmi les étudiants ayant commencé une licence ou un diplôme équivalent, 43 % ont été diplômés d'un diplôme supérieur trois ans plus tard (durée théorique du programme). Ce chiffre est légèrement supérieur à la moyenne des pays qui ont participé à cette enquête (41 %). Parmi ceux entrés en licence, 8 % ont changé de parcours et ont été diplômés d'un cycle court du supérieur. En rajoutant trois années supplémentaires à la durée théorique (soit six années après l'entrée dans le cursus), le taux de réussite passe à 70 % et le taux d'abandon à 21 % (correspondant aux étudiants qui arrêtent leurs études du niveau d'enseignement considéré sans obtenir le premier diplôme). Les autres étudiants poursuivent leurs études. Ces pourcentages sont similaires à la moyenne des pays ayant participé à l'enquête.
- Le taux de réussite dépend également du niveau d'études des parents. Alors que le taux de réussite en licence s'élève à 40 % pour les étudiants dont au moins un des deux parents est diplômé de l'enseignement supérieur, il est seulement de 29 % pour ceux dont les parents n'ont pas atteint le niveau baccalauréat ou équivalent. Il est à noter que ces chiffres ne peuvent pas être directement comparés aux taux globaux, car ils ne sont pas calculés sur la base des mêmes cohortes.
- La France est dans la moyenne des pays de l'OCDE pour ce qui est du taux d'emploi des diplômés de l'enseignement supérieur. Le taux d'emploi des cycles courts y est plus élevé que pour la moyenne OCDE (83 % contre 80 %), mais celui des docteurs y est plus faible (87 % contre 91 %). L'écart de taux d'emploi entre les deux niveaux extrêmes des diplômes du supérieur est d'ailleurs le plus faible des pays de l'OCDE.
- L'écart salarial entre les différents diplômes du supérieur est néanmoins plus élevé. En France, par comparaison avec les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, les titulaires d'un diplôme du cycle court de l'enseignement supérieur ont des revenus salariaux supérieurs de 18 %, et les titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent, des revenus salariaux supérieurs de 24 % (contre respectivement 20 % et 48 % en moyenne parmi les pays de l'OCDE). Les titulaires d'un master, d'un doctorat ou d'un diplôme équivalent ont, en revanche, un réel avantage salarial sur le marché du travail et gagnent 87 % de plus que les individus diplômés au plus du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (91 % en moyenne pour les pays de l'OCDE et 75 % pour les pays de l'UE22).

Graphique 4 : Mobilité des étudiants dans l'enseignement tertiaire, par niveau d'enseignement (2014)
Taux de scolarisation des étudiants étrangers/en mobilité internationale en pourcentage des effectifs totaux de l'enseignement tertiaire



1. Année de référence : 2013.

2. Les étudiants étrangers sont définis sur la base du pays dont ils sont ressortissants. Ces données n'étant pas comparables à celles sur les étudiants en mobilité internationale, elles sont présentées séparément dans ce graphique.

3. Les étudiants en mobilité internationale suivant une formation de licence ou niveau équivalent sont inclus dans la catégorie « master ou niveau équivalent ».

Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage d'étudiants étrangers/en mobilité internationale dans les effectifs totaux de l'enseignement tertiaire.

Source : OCDE. Tableau C4.1. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933398531>

Des financements durables sont nécessaires pour un enseignement de qualité

- En 2013, la part du PIB consacrée aux dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement (pour tous les niveaux de la CITE excepté le préprimaire) se situe, en France, légèrement au-dessus de la moyenne OCDE : 4.7 % du PIB, contre 4.5 % ; en revanche, les dépenses privées au titre des établissements d'enseignement (en pourcentage du PIB) sont au-dessous de cette moyenne : 0.5 % du PIB, contre 0.7 %. Au total (dépenses publiques et privées confondues), la France est dans la moyenne de l'OCDE, avec une part s'établissant à 5.3 % du PIB.
- Entre 2008 et 2013, en France, les dépenses publiques d'éducation ont augmenté à un rythme moins soutenu que les dépenses publiques totales (2 % contre 10 %). Cette tendance s'observe également au niveau des pays de l'OCDE, mais avec un écart moins prononcé : 5 % d'accroissement des dépenses publiques d'éducation, contre 7 % d'accroissement des dépenses publiques totales⁴.
- La part des dépenses privées au titre des établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire était de 9 % en 2013, équivalente à celle de la moyenne des pays de l'OCDE, mais nettement supérieure à celle des pays européens (7 %). Au niveau de l'enseignement supérieur, cette part est beaucoup plus élevée (21 %), mais reste néanmoins inférieure à celle de l'ensemble des pays de l'OCDE (29 %).
- Les dépenses privées au titre des établissements d'enseignement supérieur ont augmenté de 24 % entre 2008 et 2013, soit une hausse quatre fois plus importante que celle au titre des établissements primaires et secondaires. Il s'agit de la 5^e progression la plus importante après l'Espagne, le Danemark, l'Australie et Israël.
- Par rapport aux autres pays de l'OCDE, le coût annuel par élève à chaque niveau d'enseignement en France est très différent : il est plutôt faible au niveau primaire (7 200 USD contre 8 500 USD), équivalent à la moyenne au niveau du collège (9 950 USD contre 9 980 USD) et très élevé au niveau du lycée (13 600 USD contre 10 000 USD). Au niveau de l'enseignement supérieur, le coût annuel par élève s'établit à 16 200 USD en France, contre 15 200 USD pour la moyenne des pays de l'OCDE.

⁴ Il est à noter qu'en 2013, le gouvernement a revalorisé l'enveloppe budgétaire, mais les augmentations postérieures à l'année 2013 ne seront visibles que dans les prochaines éditions de *Regards sur l'éducation*.

- Les sources publiques de financement sont davantage centralisées en France par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE ou de l'Union européenne. En effet, la part du financement public initial provenant de l'exécutif central dans l'enseignement primaire et secondaire est de 71 %, contre 57 % pour l'OCDE et 61 % pour l'UE22. La part de ce financement provenant des exécutifs locaux s'établit quant à elle à 12 % en France, contre 22 % pour l'OCDE et 21 % pour l'UE22. Le reste correspond à la part des exécutifs régionaux.

Ce document est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Note concernant les données d'Israël

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

*Les pays de l'UE22 sont les pays à la fois membres de l'Union européenne et de l'OCDE. Ces 22 pays sont : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie et la Suède.

Référence

OCDE (2016), *Regards sur l'éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OECD, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2016-fr>.

Veillez noter que tous les tableaux, graphiques et indicateurs de *Regards sur l'éducation 2016* peuvent être consultés en ligne sur www.oecd.org/education/education-at-a-glance-19991487.htm.

Les mises à jour des données sont disponibles en ligne sur : <http://dx.doi.org/10.1787/eag-data-fr> et en suivant les liens **StatLinks**  que vous trouverez en dessous des tableaux et graphiques de la publication.

Découvrez, comparez et visualisez plus de données et d'analyses en utilisant :  **EducationGPS**
<http://gpseducation.oecd.org/CountryProfile?primaryCountry=FRA&threshold=10&topic=EO>

Pour toute question, contacter :	Auteure de la note pays :
Corinne Heckmann et Éric Charbonnier	Corinne Heckmann
Direction de l'éducation et des compétences	Direction de l'éducation et des compétences
corinne.heckmann@oecd.org	corinne.heckmann@oecd.org
eric.charbonnier@oecd.org	

Regards sur l'éducation 2016 : Chiffres clés pour la France

Source	Principaux thèmes dans <i>Regards sur l'éducation</i>	France		Moyenne OCDE		Moyenne UE22	
Sexe							
Taux d'emploi des 25-64 ans, selon le niveau de formation		2015					
Graphique A5.2.		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	Inférieur au deuxième cycle du secondaire	61%	48%	66%	46%	62%	44%
	Deuxième cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	76%	69%	81%	67%	79%	68%
	Tertiaire	86%	82%	88%	80%	88%	80%
Revenus du travail des femmes d'avant toute l'année, en pourcentage de ceux des hommes, selon le niveau de formation (25-64 ans)		2014					
		Ratio (femmes/hommes)		Ratio (femmes/hommes)		Ratio (femmes/hommes)	
Tableau A6.2	Inférieur au deuxième cycle du secondaire	74%		76%		77%	
	Deuxième cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	83%		77%		79%	
	Tertiaire	73%		73%		74%	
Pourcentage de jeunes sans emploi ne suivant ni études ni formation (NEET)		2015					
Tableau A6.2		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	15-29 ans	16%	18%	12%	17%	13%	16%
Pourcentage de diplômés de sexe féminin, selon le niveau de l'enseignement tertiaire		2014					
		% de femmes		% de femmes		% de femmes	
Tableau A3.4	Formation tertiaire de cycle court	**		56%		59%	
	Licence ou niveau équivalent	**		58%		60%	
	Master ou niveau équivalent	**		57%		58%	
	Doctorat ou niveau équivalent	**		47%		49%	
Domaine d'études choisi par les diplômés de l'enseignement tertiaire (25-64 ans non scolarisés)		2012		2012¹		2012	
Tableau A1.5.		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	Enseignement et sciences de l'éducation	5%	10%	7%	18%	n.d.	n.d.
	Ingénierie, industries de transformation et production	26%	4%	31%	7%	n.d.	n.d.
Enseignement et formation professionnels (EFP)							
Répartition des effectifs scolarisés, par filière d'enseignement		2014					
Tableau C1.3a		Générale	Professionnelle	Générale	Professionnelle	Générale	Professionnelle
	Deuxième cycle du secondaire	57%	43%	56%	44%	52%	48%
Niveau de formation, par filière d'enseignement		2015					
Tableau A1.4.		Générale	Professionnelle	Générale	Professionnelle	Générale	Professionnelle
	25-34 ans diplômés du deuxième cycle du secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire	11%	31%	17%	26%	13%	30%
Taux de chômage, par filière d'enseignement		2015					
Tableau A5.5		Générale	Professionnelle	Générale	Professionnelle	Générale	Professionnelle
	25-34 ans diplômés au plus du deuxième cycle du secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire	12.1%	14%	10%	9.2%	11.7%	10.8%
Ressources financières investies dans l'éducation							
Dépenses annuelles par élève/étudiant, selon le niveau d'enseignement (en équivalents USD convertis sur la base des PPA)		2013					
Tableau B1.1	Primaire	USD 7 201		USD 8 477		USD 8 545	
	Secondaire	USD 11 482		USD 9 811		USD 10 053	
	Tertiaire (activités de R-D comprises)	USD 16 194		USD 15 772		USD 15 664	
Dépenses totales au titre des établissements d'enseignement, du primaire au tertiaire		2013					
Tableau B2.2	En pourcentage du PIB	5.3%		5.2%		5%	
Dépenses publiques totales d'éducation, du primaire au tertiaire		2013					
Tableau B4.2	En pourcentage des dépenses publiques totales	8.4%		11.2%		9.9%	
Éducation et accueil des jeunes enfants (EAJE)							
Taux de scolarisation dans des programmes d'éducation de la petite enfance à l'âge de 3 ans		2014					
Tableau C2.1	CITE 01 et 02	100%		71%		77%	
Dépenses au titre de l'ensemble des structures d'éducation de la petite enfance		2013					
Tableau C2.3	En pourcentage du PIB	0.7%		0.8%		0.8%	
	Pourcentage des dépenses publiques totales	93%		81%		86%	
Enseignants							
Salaire effectif des enseignants en poste dans des établissements publics par comparaison avec le salaire des autres diplômés de l'enseignement tertiaire travaillant à temps plein toute l'année		2014					
Tableau D3.2a	Enseignants du préprimaire	0.77		0.74		0.74	
	Enseignants du primaire	0.76		0.81		0.81	
	Enseignants du premier cycle du secondaire (filière générale)	0.90		0.85		0.86	
	Enseignants du deuxième cycle du secondaire (filière générale)	0.99		0.89		0.92	
Salaire statutaire annuel des enseignants en poste dans des établissements publics, su la base des qualifications typiques, à différentes étapes de leur carrière (en équivalents USD convertis sur la base des PPA)		2014					
Tableau D3.1a		Salaire en début de carrière	Salaire après 15 ans d'exercice	Salaire en début de carrière	Salaire après 15 ans d'exercice	Salaire en début de carrière	Salaire après 15 ans d'exercice
	Enseignants du préprimaire	USD 27 867	USD 34 149	USD 29 494	USD 39 245	USD 28 934	USD 38 992
	Enseignants du primaire	USD 27 867	USD 34 149	USD 31 028	USD 42 675	USD 30 745	USD 42 285
	Enseignants du premier cycle du secondaire (filière générale)	USD 30 532	USD 36 814	USD 32 485	USD 44 407	USD 32 274	USD 44 204
	Enseignants du deuxième cycle du secondaire (filière générale)	USD 30 820	USD 37 103	USD 34 186	USD 46 379	USD 33 420	USD 46 420

Source	Principaux thèmes dans <i>Regards sur l'éducation</i>	France		Moyenne OCDE		Moyenne UE22	
	Revenus du travail mensuels moyens des diplômés de l'enseignement tertiaire âgés de 25 à 64 ans, selon le domaine d'études choisi	2012		2012¹		2012	
Tableau A6.4	Enseignement et sciences de l'éducation	USD 2 900		USD 3 004		n.d.	
	Ingénierie, industries de transformation et production	USD 3 800		USD 3 883		n.d.	
	Taux d'encadrement (nombre d'élèves/étudiants par enseignant)	2014					
Tableau D2.2	Primaire	19 élèves par enseignant		15 élèves par enseignant		14 élèves par enseignant	
	Secondaire	13 élèves par enseignant		13 élèves par enseignant		12 élèves par enseignant	
	Tertiaire	18 étudiants par enseignant		17 étudiants par enseignant		17 étudiants par	
	Enseignement tertiaire	2015					
	Pourcentage d'adultes diplômés de l'enseignement tertiaire, selon le niveau de l'enseignement tertiaire et le groupe d'âge	25-34 ans	25-64 ans	25-34 ans	25-64 ans	25-34 ans	25-64 ans
Tableau A1.2	Formation tertiaire de cycle court	17%	15%	8%	8%	5%	6%
	Licence ou niveau équivalent	12%	9%	21%	16%	18%	13%
	Master ou niveau équivalent	15%	9%	14%	11%	16%	13%
	Doctorat ou niveau équivalent	1%	1%	1%	1%	1%	1%
	Tous niveaux de l'enseignement tertiaire confondus	45%	34%	42%	35%	40%	32%
	Taux d'emplois des 25-64 ans, selon le niveau de formation tertiaire	2015					
Tableaux A5.1 & A5.3	Formation tertiaire de cycle court	83%		80%		80%	
	Licence ou niveau équivalent	82%		82%		81%	
	Master ou niveau équivalent	86%		87%		86%	
	Doctorat ou niveau équivalent	87%		91%		91%	
	Tous niveaux de formation tertiaire confondus	84%		84%		84%	
	Revenus du travail relatifs des actifs occupés à temps plein toute l'année âgés de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation tertiaire (deuxième cycle du secondaire = 100)	2014					
Tableau A6.1	Formation tertiaire de cycle court	118		120		120	
	Licence ou niveau équivalent	124		148		139	
	Master ou niveau équivalent	187		191		175	
	Tous niveaux de formation tertiaire confondus	141		155		152	
	Pourcentage d'étudiants étrangers ou en mobilité internationale, selon le niveau de l'enseignement tertiaire	2014					
Tableau C4.1	Licence ou niveau équivalent	7%		5%		6%	
	Master ou niveau équivalent	13%		12%		13%	
	Doctorat ou niveau équivalent	40%		27%		22%	
	Tous niveaux de l'enseignement tertiaire confondus	10%		6%		8%	
	Taux de premier accès à l'enseignement tertiaire	2014					
Tableau C3.1	Tous niveaux de l'enseignement tertiaire confondus (étudiants en mobilité internationale compris)	**		68%		63%	
	Tous niveaux de l'enseignement tertiaire confondus (étudiants en mobilité internationale non compris)	**		61%		57%	
	Tous niveaux de l'enseignement tertiaire confondus (étudiants âgés de moins de 25 ans ; étudiants en mobilité internationale non compris)	**		51%		50%	
	Autres : Immigration et mobilité intergénérationnelle						
	Pourcentage d'adultes ayant le même niveau de formation que leurs parents, selon le statut au regard de l'immigration des parents²	2012		2012¹		2012	
Tableau A4.3	25-44 ans dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle du secondaire	Parents autochtones	Parents nés à l'étranger	Parents autochtones	Parents nés à l'étranger	Parents autochtones	Parents nés à l'étranger
		17%	39%	27%	37%	n.d.	n.d.
	Autres : Formation pour adultes						
	Participation des 25-64 ans à des activités formelles et/ou non formelles de formation, selon le niveau de formation²	2012		2012¹		2012	
Tableau C6.3	Inférieur au deuxième cycle du secondaire	17%		26%		n.d.	
	Deuxième cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	33%		46%		n.d.	
	Tertiaire	56%		70%		n.d.	
	Autres : Retombées sociales de l'éducation						
	Pourcentage d'adultes âgés de 25 à 64 ans s'estimant en bonne santé, selon le niveau de compétences en littératie	2012		2012¹		2012	
Tableau A8.1 (L)	Niveau faible de compétences en littératie (niveau 1 ou en deçà)	66%		67%		n.d.	
	Niveau élevé de compétences en littératie (niveau 4 ou 5)	91%		90%		n.d.	
	Satisfaction à l'égard de la vie, aujourd'hui et dans 5 ans, chez les 25-64 ans, selon le niveau de formation³	2015					
Tableau A8.3a	Deuxième cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	Satisfaction actuelle à l'égard de la vie	Satisfaction à l'égard de la vie dans 5 ans	Satisfaction actuelle à l'égard de la vie	Satisfaction à l'égard de la vie dans 5 ans	Satisfaction actuelle à l'égard de la vie	Satisfaction à l'égard de la vie dans 5 ans
	Tertiaire	87%	85%	83%	87%	83%	86%
		93%	93%	92%	94%	92%	93%

L'année de référence est l'année indiquée ou la dernière année dont les données sont disponibles.

Voir l'annexe 3 pour consulter les notes et plus d'informations sur les données présentées dans ce tableau (www.oecd.org/education/education-at-a-glance-19991487.htm).

1. La moyenne OCDE inclut certains pays avec des données de 2015.

2. Les données se rapportent à la CITE 97, et non à la CITE 2011.

3. Les catégories de niveaux de formation retenues par le Gallup World Poll peuvent différer de celles utilisées dans la CITE-A 2011.

** Veuillez consulter la tableau source pour plus de détails sur ces données.